MAISON FAMILIALE RURALE

22 Route de Josselin - 56490 GUILLIERS

Tél : 02.97.74.40.64 - Mail : mfr.guilliers@mfr.asso.fr Site internet : mfr-guilliers.fr
SIRET : 777 822 529 000 15 – Code UAI : 0561529H

ATTESTATION DE CONNAISSANCES RELATIVES AUX ACTIVITES LIEES AUX ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPECES DOMESTIQUES

Intitulé de l'action	**FORMATION D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES**
Présentation générale	L'arreté du 04 fevrier 2016 relatif à l'action de formation et à l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques rend obligatoire l'actualisation des connaissances tous les 10 ans.
Durée	La formation d'actualisation des connaissances a une durée de 7 heures.
Public concerné, prérequis, nombre	Seuls peuvent accéder à la formation d'actualisation des connaissances les détenteurs d'une certification professionnelle enregistrée au (RNCP) et répertoriée à l'annexe II de l'arrêté du 04 fevrier 2016 ; d'une attestation de connaissances délivrée par la D (R) AAF ; d'un certificat de capacité " CCAD " délivré en application des dispositions en vigueur avant le 1er janvier 2016 ; d'un titre ou certificat figurant à l'annexe III de l'arrêté du 04 fevrier 2016
Catégorie d'action	Action de formation permettant d'assurer l'adaptation au poste de travail, liée à l'évolution et au maintien dans l'emploi. Développement des compétences.
Objectifs	Par catégorie (chien, chat et/ou autres espèces domestiques), la formation a pour objectif le maintien la validité de la certification en actualisant les connaissances relatives aux 8 domaines (alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animale, transport et sélection).
Contenu et Moyens	**Programme :** - **Reproduction / sélection** : mobiliser les connaissances de la sélection animale et les connaissances permettant de respecter la physiologie et la santé des animaux détenus aux différentes phases de la reproduction - **Alimentation** : mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie une alimentation adaptée à leur mode de vie - **Santé animale** : mobiliser les connaissances permettant d'assurer aux animaux de compagnie des soins appropriés et de les maintenir en bon état sanitaire - **Comportement** : mobiliser les connaissances relatives aux comportements de l'espèce afin d'avoir un animal agréable en société - **Droit / Transport / Logement** : mobiliser les connaissances du détenteur d'un animal de compagnie en matière de réglementation, de logement confortable et répondant aux nécessités d'hygiène et de propreté, des dispositions requises pour garantir le bien-être des animaux de compagnie d'espèces domestiques au cours du transport. Appréhender la nouvelle législation. **Moyens pédagogiques :** Formation dispensée en salle et animée à partir de diaporamas, par des formateurs professionnels du centre de formation. Echanges sur les savoir-faire des stagiaires privilégiés.
Compétences / Capacités professionnelles visées	- Être capable de gérer le processus de reproduction (depuis la détection des chaleurs jusqu'à la vente des chiots/chatons et autres - Être capable de gérer la prophylaxie médicale sur une structure animalière - Être capable de gérer le pôle alimentation dans son intégralité - Maîtriser la réglementation dans sa généralité - Maîtriser la réglementation sur le transport des animaux - Maîtriser les notions de base sur le comportement animal.
Lieu	Maison Familiale Rurale – 22 Route de Josselin – 56490 GUILLIERS centre habilité par le ministère de l'agriculture à dispenser la formation
Coût par participant	Le coût de la formation est de 150 € - 7 h / 1 journée
Responsable de l'action	Marianne BRAILLE – Responsable Formation Continue MFR
Evaluation de l'action	A l'issue de cette actualisation des connaissances, le participant reçoit une attestation de formation permettant d'attester des compétences acquises.